



BREVES CFDT

CSE du 18 Juin 2024



Claires Simples Essentielles

ASC

Vous avez jusqu'au 30 juin pour vous positionner sur les 4 destinations proposées :

- Londres
- Marchés de Noël
- Pralognan (ski)
- Balnéaire Minorque (2025)

Alors à vos claviers et surtout un **rappel : tout dossier incomplet ne sera pas retenu ou écarté d'un éventuel tirage au sort.**

Chat FT :

France Travail va se doter d'un **outil** sur le modèle du célèbre Chat GPT. Celui-ci sera développé en interne par la DSI, sur la base des données FT, hébergé sur nos serveurs et plus sécurisé.

L'objectif : permettre aux agents de gagner du temps dans les démarches administratives répétitives, de recherche ou de rédaction.

L'agent aura le choix d'utiliser ou non cet outil et gardera la main pour valider, compléter ou modifier la proposition de Chat FT.

Naturellement l'IA peut être source de tous les fantasmes et toutes les peurs mais ce sera un outil incontournable donc mieux vaut le développer en interne, le garantir et en assurer la maîtrise que de risquer de le subir.

Cependant nous maintenons nos **alertes** sur l'accompagnement et la formation des agents sur cette évolution technologique importante. Par ailleurs, nous gardons une vigilance sur tous les projets en lien avec l'IA qui ne doivent pas avoir vocation à remplacer l'humain mais bien l'assister.

Point étape politique sureté :

Le programme prévu jusqu'en 2027 se poursuit en BFC avec l'agence de Montbard présentée ce jour (alerte sur la disparition d'un poste de travail et la "migration" du Directeur au fond de l'agence).

Une formation de trois jours sur les incivilités est à l'étude pour les agents ainsi qu'une spécifique sureté pour les managers.

Rappel : sur les dépôts de plainte des agents c'est l'adresse de l'agence qui est indiquée.

Programme insertion des personnes en situation de handicap :

Le programme national nous est présenté en BFC car l'Yonne devait être département test sur une des actions. L'occasion de revenir sur les 4 mesures que FT devra mener dans le cadre de la loi d'ici 2027 et qui feront l'objet de tests ou pilotes :

- placer sous la responsabilité de FT/CAP toute personne en situation de handicap (PSH) à la recherche d'un emploi et déterminer l'environnement professionnel le plus adapté (milieu ordinaire, ordinaire avec emploi accompagné, entreprise adaptée ou ESAT),
- favoriser l'accès à la formation de droit commun pour les DE en situation de handicap,
- favoriser la MER entre recruteurs handicapés et DE en situation de handicap,
- créer une offre/parcours dédié pour les licenciés pour inaptitude.

Pour nous contacter, pour plus d'informations, pour participer à une réunion ou pour nous rejoindre?
N'hésitez pas à contacter vos élus CSE CFDT !
syndicat.cfdt-bfc@francetravail.fr

Marché maintenance :

Le marché maintenance détenu par MTO s'est terminé le 31 Mai.

Dorénavant ce sera Bouygues qui interviendra sur les sites.

Durant ce mois de juin MTO termine cependant certains chantiers et **Bouygues** en

profite pour réaliser un état des lieux. Normalement tous les sites ont été destinataires des nouveaux

codes d'accès pour déposer leurs demandes sur un nouvel outil (GMAO).

Point RH :

Note sur le respect des horaires de travail :

Un projet de note est en cours de finalisation qui formalisera en cas de non respect, une procédure avec des "seuils" de déclenchement composés à la fois d'une volumétrie et d'une récurrence.

Nouveauté : les agents en débit d'heures sont maintenant concernés et seront reçus en entretien.

Ce seront les ELD qui devront veiller au "grain" alors que ces "seuils" ne sont pas paramétrés dans Horoquartz. Sachant que ce sont les REA qui sont les plus "victimes" de ces heures écrêtées et des procédures décidées par la DR, la CFDT alerte sur la charge qui pour ces derniers va de fait augmenter!

Accord formation et indemnité forfaitaire des tuteurs :

L'accord formation sera présenté au CMRH et aux ELD qui devront en faire la déclinaison aux collectifs.

Une instruction DG concernant l'indemnité des tuteurs est opérationnelle. Celle-ci précise les modalités d'obtention des 500 euros maxi par an pour les maîtres d'apprentissage/contrat de pro ou 300 euros/an pour les tuteurs d'agents non alternants.

Point XP MSA

Concernant les XP sur les nouvelles modalités de suivi et d'accompagnement, celles-ci ne sont pas encore lancées officiellement et le seront sur septembre. C'est d'autant plus vrai pour l'agence de Témis qui expérimentera le deuxième modèle et pour lequel la DG va prochainement apporter des précisions sur le cadre d'expérimentation.

Redéfinition des périmètres des

Représentants de Proximité (RP) au 01/07/2024

Après la refonte des périmètres DT dans le cadre de la mise en place de France Travail, la direction a laissé la possibilité au CSE de redéfinir les périmètres RP.

Après échanges entre les organisations syndicales et afin de rééquilibrer les territoires en prenant en compte l'étendue géographique de certains, il a été décidé de fusionner les 3 périmètres DR/DPC en un seul et de ramener leur nombre à 4 RP. Cela a permis d'ajouter un RP sur le territoire 25/90 et un autre sur le 39/70.

Dorénavant, vous pouvez pour **les sites DR/DPC** contacter vos RP CFDT qui sont **Arnaud JOLIVOT et Gregory DUBOIS**.

Pour la **DT 25/90** la CFDT a proposé **Djamila BOUAZZA** qui travaillera avec **Virginie Bazin** sur ce large territoire. N'hésitez pas à les contacter!

Enfin **nous remercions Pierre DUFOR** qui sera jusqu'au 30 juin encore RP avant de préparer une retraite bien méritée...